



École horticole du CEFA

depuis 2015

Deux formations courtes
et porteuses d'emploi :

- ✓ Jardinier d'entretien
des parcs et jardins
(en deux ans)
- ✓ Jardinier d'aménagement
des parcs et jardins
(complément en un an)



CEFA • SAINTE-THÉRÈSE • MANAGE

JARDINIER EN ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS

École
horticole
du CEFA
SAINTE-THÉRÈSE
MANAGE



Formation en deux ans • article 45

Possibilité d'un complément en un an (Jardinier d'aménagement des parcs et jardins)

Deux jours à l'école et trois jours chez un entrepreneur en Parcs et jardins ou horticulture

Les apprentissages horticoles essentiels

Les activités suivent le rythme des saisons.



L'automne et l'hiver

Nous effectuons les soins à apporter aux arbres et arbustes comme les tailles d'arbres fruitiers, les élagages, les tailles de rosiers, d'arbustes à floraison estivale.

Nous réalisons les plantations de haies à racines nues.

Nous réalisons les travaux du sol avec les apports d'engrais organiques et minéraux. Nous apprenons à utiliser des outils manuels et thermiques dans les règles d'ergonomie et de sécurité adéquates.

Le printemps et l'été

Nous entretenons les espaces verts de toute l'implantation : la taille des haies, les tontes de pelouses et l'entretien de prairies fleuries ainsi que la maintenance du matériel lié à ces activités.

Nous sensibilisons aussi les élèves à une lutte raisonnée contre les adventices.



SEMER
PLANTER
TRAVAILLER

PRENDRE SOIN
DE LA NATURE

MAÎTRISER
DES GESTES
TECHNIQUES

A travers cette formation, la nomenclature des plantes est étudiée afin de prodiguer les bons soins aux moments propices pour chaque plante.

JARDINIER EN AMÉNAGEMENT DES PARCS ET JARDINS

École
horticole
du CEFA
SAINTE-THÉRÈSE
MANAGE

Formation en un an – article 45

La formation nécessite les prérequis de la formation précédente.

Deux jours à l'école et trois jours chez un entrepreneur en Parcs et jardins ou horticulture



En se basant sur les acquis précédents, nous nous concentrerons sur la création et l'aménagement d'espaces verts.

Cette option vise principalement trois compétences supplémentaires :

- 🌿 nous préparons le terrain et installons des pelouses et prairies fleuries ;
- 🌿 nous formons les élèves avec des outils de terrassement (grues, laser, niveaux,...) pour aménager des surfaces paysagères, nous réalisons également des clôtures
- 🌿 enfin, nous luttons contre les maladies et ravageurs nuisibles aux plantes de manière raisonnée.



CRÉATION
DE SURFACES
PAYSAGÈRES

MAÎTRISE
DES GESTES
TECHNIQUES

INSTALLATION
DE PORTIQUES,
DE BANCS,
DE TERRASSE
EN BOIS



JARDINIER EN AMÉNAGEMENT DES PARCS ET JARDINS

À l'école • 15H

FORMATION COMMUNE • 7H

Français	3 h
Mathématique	2 h
Sciences Humaines	2 h

OPTION GROUPEE • 8H

Horticulture	4 h
Travaux Pratiques	4 h

En entreprise • 24H

- ✓ La signature d'un contrat d'alternance
- ✓ Un salaire (de 260€ à 500€)
- ✓ Une entrée dans la vie active, accompagnée par une équipe dynamique et compétente
- ✓ La découverte du terrain avec un personnel passionné
- ✓ Un CV où tu pourras déjà valoriser ton expérience professionnelle acquise au cours de tes années d'insertion

ARTICLE 45

Un cycle de 1 an qui débouche sur un certificat de qualification spécifique.

Les lieux professionnels dans lesquels s'exerce ce métier :
Entrepreneurs de Parcs et jardins.

JARDINIER EN ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS

À l'école • 15H

FORMATION COMMUNE • 7H

Français	3 h
Mathématique	2 h
Sciences Humaines	2 h

OPTION GROUPEE • 8H

Horticulture	2 h
Équipement horticole	2 h
Travaux Pratiques	4 h

En entreprise • 24H

- ✓ La signature d'un contrat d'alternance
- ✓ Un salaire (de 260€ à 500€)
- ✓ Une entrée dans la vie active, accompagnée par une équipe dynamique et compétente
- ✓ La découverte du terrain avec un personnel passionné
- ✓ Un CV où tu pourras déjà valoriser ton expérience professionnelle acquise au cours de tes années d'insertion

ARTICLE 45

Un cycle de 2 ans qui débouche sur un certificat de qualification spécifique.

Possibilité de poursuivre 2 ans en Article 49 pour obtenir un certificat d'enseignement de la 6ème Professionnelle et une qualification professionnelle.

Possibilité de poursuivre par la formation « Jardinier en aménagement »

Les lieux professionnels dans lesquels s'exerce ce métier :
Entrepreneurs de Parcs et jardins, pépiniéristes



Du matériel de qualité et des infrastructures très complètes

Au fil des ans, notre école horticole a acquis du matériel professionnel de qualité.
Les jeunes apprennent à l'utiliser en sécurité et à poser les gestes de base de l'entretien.

Nous disposons de terrains variés (parc, jardin, potager, sous-bois, étang ...) et d'une serre pour la production de plantes et de légumes.
Nous insistons sur l'utilisation de produits respectueux de l'environnement

- ✓ De nombreux emplois dans un secteur en plein développement dans notre région.
- ✓ Deux formations actives et d'un excellent niveau (botanique - horticulture - mécanique - relationnel)
- ✓ Deux jours à l'école et trois jours chez un entrepreneur en Parcs et jardins ou horticulture

Deux formations de grande qualité
Des emplois dans la région
Une équipe éducative très attentive à chacun

- ✓ *Jardinier d'entretien des parcs et jardins (en deux ans)*
- ✓ *Jardinier d'aménagement des parcs et jardins (complément en un an)*

Le CEFA et son école horticole :
prendre confiance, naturellement !

Nous sommes très fiers de nos jeunes. Ils trouvent dans nos formations suffisamment d'espace et de confiance pour grandir et se préparer à la vie professionnelle. L'entretien et l'aménagement des Parcs et Jardins sont des métiers actifs, en pleine nature, en équipe. Nos élèves ne voient pas le temps passer. Tous les cours dits théoriques sont orientés vers leur métier. En mathématique, le calcul des surfaces prend enfin une dimension concrète.

Nous félicitons les professeurs, les éducateurs et les accompagnateurs pour la qualité de leur encadrement. Chez nous, chacun compte. Nous avons trouvé un équilibre intéressant entre la discipline, nécessaire, et la motivation personnelle. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Mme Catherine ANDRE, responsable du CEFA et de son école horticole
M. Pierre SCIEUR, Directeur de l'Institut Sainte-Thérèse



**École
horticole
du CEFA**
SAINTE-THÉRÈSE
MANAGE



**L'alternance,
c'est la différence
qui plait !**

Renseignements :
064/55 47 29
Rue Dechamps 10
7170 MANAGE
www.istmanage.be



UNE ÉCOLE DU CENTRE SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY
Grand'rue 79 • 7170 Manage